

# SYNTHESE

## RAPPORT DU PRIX ET DE LA QUALITE DE L'EAU 2023

### Chiffres clés



40 019

Nombre d'habitants desservis



18 326

Nombre d'abonnés  
(clients)



11

Nombre d'installations de  
production



25

Nombre de réservoirs



761

Longueur de réseau (km)



100,0

Taux de conformité  
microbiologique (%)



81,7

Rendement de réseau (%)



104

Consommation moyenne (l/hab/j)



13229

Nombre de demandes traitées

## 1- L'essentiel l'année 2023

### ▣ TRAVAUX DIVERS

#### RESEAUX :

##### Renouvellements de branchements

- Sur le chantier de Fouquénies : 281.81 ml pour le DN80, 7,69ml DN60. Et 35 branchements en DN25.
- Sur La Chapelle-Sous-Gerberoy : 4ml pour le DN60 et 25,7 en DN100.
- Sur Crillon phase 1 : 37.29 ml en DN100, 16.165 ml en DN150, 353.1 ml en DN 200. Et 47 branchements.
- Sur Crillon phase 2 : 7.7ml pour le DN100, 177 ml en DN250, et 9 branchements.
- Pour la rue de Nivillers, on a 6 ml en DN60, 12 ml en DN100, 420 ml en DN250 et 43 branchements.

##### Renouvellements de vannes

- La chapelle sous Gerberoy (1 vanne DN 60, 1 DN 100)
- Gerberoy (1 vanne DN 60)
- Aux marais (1 vanne DN 60)
- Herchies (2 vannes DN 60)
- Villers sur Auchy (1 vanne DN 60) - Route de Beauvais à Auneuil : Renouvellement de tripléte de vannes (2 vannes DN 250 et 1 vanne DN 200). **Sectorisation**

- Morvillers, rue des mésanges (1 Débitmètre DN 80)
- St Omer en Chaussée - Achy- Villers sur Bonnières (1 Débitmètre DN 65 et 1 DN 80)
- Troissereux - Milly sur Thérain (1 Débitmètre DN 100) - Wambeze (1 compteur DN 100)
- Buicourt- Renicourt (1 compteur DN 80 et 1 Débitmètre DN 80) - Réservoir Lachapelle sous Gerberoy (1 compteur DN 80)

#### **Pose de canalisations**

- Impasse Froisson à Saint-Quentin des Prés : 295 ml en DN 60 et 2 branchements
- Rue du Charron à Saint-Germain-la-Poterie : 201 ml en DN 80 et 12 branchements

#### **Renouvellements des poteaux incendie**

- 1 rue du 16 Août 1944 TROISSEREUX
- 30 rue du 16 Août 1944 TROISSEREUX
- 10 rue des Poitiers TROISSEREUX
- Impasse des roseaux VILLERS-SUR-THERE
- Rue des potiers angle rue Jean Jaurès GOINCOURT Route de Gisors GOINCOURT
- Route de Rouen GOINCOURT
- Route de Rouen Italienne GOINCOURT
- Rue de la mairie et du petit verger VERDEREL-LES-SAUQUEUSES
- 45 rue de Senefontaine ALLONNE
- 20 rue d'Allonne ALLONNE
- Rue des fontaines ALLONNE
- Angle impasse des roseaux ALLONNE
- Rue au marche Godard AUNEUIL
- 19 rue de Tiersfontaine AUNEUIL
- 13 rue des sorbiers TILLE 10 rue des calcaires TILLE
- Au réservoir de Saint-Arnoult
- 14 rue Malmifait ROTHOIS - 14 rue de la forge RAINVILLERS
- Grande rue ST LEGER EN BRAY - 1 impasse des blemonts ST LUCIEN
- A côté de la gare MILLY SUR THERAIN
- Rue des bonnières MILLY SUR THERAIN
- Face au 1 rue de Formerie CRILLON
- Rue de Crillon HAUCOURT
- Rue de la Neuville Vault BONNIERES
- Rue de la gare BLICOURT
- Rue de Saint-Omer en Chaussée OUDEUIL - Rue de la Neuville OUDEUIL
- Rue du moulin MARSEILLE EN BEAUVAISIS
- Rue de Beaupré MARSEILLE EN BEAUVAISIS
- 31 rue Saint-Rémy GREMEVILLERS

#### **Propositions d'amélioration**

##### **STATION DE MARSEILLE EN BEAUVAISIS**

Passage de Chlore gazeux

## INSTALLATIONS

Une étude concernant l'alimentation électrique des ouvrages suivants est à prévoir :

- Station de Saint Deniscourt (avec groupe électrogène)
- Réservoir de Coullemogne
- Réservoir de Bonnières
- Réservoir de Courcelles
- Réservoir de Roy Boissy
- Réservoir de La Chapelle sur Gerberoy
- Réservoir de Goincourt

## 2-Les indicateurs réglementaires 2023

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2022	VALEUR 2023
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	39 888	40 019
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m <sup>3</sup> TTC	Délégataire	3,07 €/m <sup>3</sup>	3,35 €/m <sup>3</sup>
	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les			
[D151.0]	nouveaux abonnés définis par le service	Délégataire	1 j	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2022	VALEUR 2023
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physicochimiques	ARS (1)	67,5 %	65,4 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délégataire (2)	120	120
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	80,4 %	81,7 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	2,34 m <sup>3</sup> /jour/km	2,03 m <sup>3</sup> /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	2,18 m <sup>3</sup> /jour/km	1,90 m <sup>3</sup> /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0,54 %	0,36 %
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	100 %	100 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	0
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	1,97 u/1000 abonnés	1,96 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100,00 %	100,00 %

[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	1,98 %	1,79 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délégataire	0,55 u/1000 abonnés	0,76 u/1000 abonnés

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

*En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la*

## 2-1 Autres chiffres clés de l'année 2023

L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2022	VALEUR 2023
VP.062	Volume prélevé	Délégataire	2 722 777 m <sup>3</sup>	2 467 258 m <sup>3</sup>
VP.059	Volume produit	Délégataire	2 722 777 m <sup>3</sup>	2 467 258 m <sup>3</sup>
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	8 269 m <sup>3</sup>	81 710 m <sup>3</sup>
	Volume mis en distribution (m <sup>3</sup> )	Délégataire	2 504 806 m <sup>3</sup>	2 397 720 m <sup>3</sup>
VP.220	Volume de service du réseau	Délégataire	37 304 m <sup>3</sup>	33 369 m <sup>3</sup>
	Volume consommé autorisé année entière	Délégataire	1 969 536 m <sup>3</sup>	1 930 953 m <sup>3</sup>
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	132	177
LE PAT RIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2022	VALEUR 2023
	Nombre d'installations de production	Délégataire	11	11
	Capacité totale de production	Délégataire	28 900 m <sup>3</sup> /j	34 900 m <sup>3</sup> /j
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	25	25
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	8 445 m <sup>3</sup>	8 245 m <sup>3</sup>
	Longueur de réseau	Délégataire	759 km	761 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	672 km	674 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	0 ml	0 ml

Nombre de branchements	Délégataire	14 475	14 492
Nombre de branchements en plomb	Délégataire	4	0
Nombre de branchements en plomb supprimés	Délégataire	0	4
Nombre de branchements neufs	Délégataire	85	71
Nombre de compteurs	Délégataire	19 693	19 793
Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	163	207

LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU			
	PRODUCTEUR	VALEUR 2022	VALEUR 2023
Nombre de communes	Délégataire	71	71
VP.056 Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	18 268	18 326
- Abonnés domestiques	Délégataire	18 259	18 318
- Abonnés non domestiques	Délégataire	5	4
- Abonnés autres services d'eau potable	Délégataire	4	4
Volume vendu	Délégataire	2 138 709 m <sup>3</sup>	2 028 461 m <sup>3</sup>
- Volume vendu aux abonnés domestiques	Délégataire	1 749 749 m <sup>3</sup>	1 754 666 m <sup>3</sup>
- Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	162 720 m <sup>3</sup>	122 547 m <sup>3</sup>
VP.061 - Volume vendu à d'autres services d'eau potable	Délégataire	226 240 m <sup>3</sup>	151 248 m <sup>3</sup>
Consommation moyenne	Délégataire	104 l/hab/j	104 l/hab/j
Consommation individuelle unitaire	Délégataire	89 m <sup>3</sup> /abo/an	88 m <sup>3</sup> /abo/an

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du prés

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS À L'EAU			
	PRODUCTEUR	VALEUR 2022	VALEUR 2023
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	80 %	81 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Non	Non
Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Non	Non

LES CERTIFICATS			
	PRODUCTEUR	VALEUR 2022	VALEUR 2023
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui	Oui

L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE			
	PRODUCTEUR	VALEUR 2022	VALEUR 2023

## 2-2 Le prix du service public de l'eau

En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. La facture type de 120m<sup>3</sup> représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

**A titre indicatif sur la commune de ACHY, l'évolution du prix du service de l'eau (redevances comprises LA FACTURE 120 M<sup>3</sup>)**

ACHY Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/2024	Montant Au 01/01/2023	Montant Au 01/01/2024	N/N-1
<b>Part délégataire</b>			<b>166,31</b>	<b>172,36</b>	<b>3,64%</b>
Abonnement			54,96	57,08	3,86%
Consommation	120	0,9607	111,35	115,28	3,53%
<b>Part syndicale</b>			<b>144,40</b>	<b>168,80</b>	<b>16,90%</b>
Abonnement			40,00	50,00	25,00%
Consommation	120	0,9900	104,40	118,80	13,79%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,1070	11,76	12,84	9,18%
<b>Organismes publics</b>			<b>26,40</b>	<b>26,40</b>	<b>0,00%</b>
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2200	26,40	26,40	0,00%
<b>Total € HT</b>			<b>348,87</b>	<b>380,40</b>	<b>9,04%</b>
TVA			19,19	21,11	10,01%
<b>Total TTC</b>			<b>368,06</b>	<b>401,51</b>	<b>9,09%</b>
<b>Prix TTC du service au m3 pour 120 m3</b>			<b>3,07</b>	<b>3,35</b>	<b>9,12%</b>

## 3-Les consommateurs abonnés du service

### 3.1-Le nombre d'abonnés

Le nombre de consommateurs abonnés (clients) par catégorie constaté au 31 décembre, au sens de l'arrêté du 2 mai 2007, figure au tableau suivant :

	2020	2021	2022	2023	N/N-1
<b>Nombre total d'abonnés (clients)</b>	<b>18 117</b>	<b>18 259</b>	<b>18 268</b>	<b>18 326</b>	<b>0,3%</b>
domestiques ou assimilés	18 108	18 250	18 259	18 318	0,3%
non domestiques	5	5	5	4	-20,0%

autres services d'eau potable	4	4	4	4	0,0%
-------------------------------	---	---	---	---	------

	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	608	751	777	862	10,9%
Nombre annuel de demandes d'abonnement	1 238	1 332	1 256	1 112	-11,5%
Taux de clients mensualisés	44,9 %	46,7 %	48,5 %	50,4 %	3,9%
Taux de clients prélevés hors mensualisation	22,3 %	21,4 %	20,7 %	20,2 %	-2,4%
Taux de mutation	7,0 %	7,5 %	7,0 %	6,2 %	-11,4%

### ⑦ Les principaux indicateurs de la relation consommateurs

### 3.2 Les interruptions non-programmées du service public de l'eau

La continuité du service public est un élément majeur de satisfaction des consommateurs.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est calculé à partir du nombre de coupures d'eau qui n'ont pas fait l'objet d'une information au moins 24h avant. En 2023, ce taux pour votre service est de 1,96/ 1000 abonnés.

	2020	2021	2022	2023
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (pour 1 000 abonnés)	1,21	2,46	1,97	1,96
Nombre d'interruptions de service	22	45	36	36
Nombre d'abonnés (clients)	18 117	18 259	18 268	18 326

## 4-La qualité de l'eau

La qualité de l'eau distribuée constitue l'enjeu prioritaire de performance des services. Elle figure légitimement au premier rang des exigences des consommateurs de service d'eau.

### 41.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

Dans tous les services qui lui sont confiés, Veolia fait le choix de compléter le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé, par un plan de surveillance de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite ainsi que distribuée. Des prélèvements sont ainsi réalisés sur les points de captage, dans les usines de production d'eau potable et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur. La surveillance est adaptée à chaque service et permet d'assurer un suivi du bon fonctionnement des installations et de la qualité de l'eau distribuée.

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses réalisées sur l'ensemble du service à l'initiative de l'ARS ou au motif de la surveillance.

Le détail des paramètres est disponible en annexe.

	Contrôle sanitaire	Surveillance par le délégataire	Analyses supplémentaires
Microbiologique	705	717	18
Physico-chimique	8408	497	

#### 4.1.2 L'eau produite et distribuée

##### 7 Conformité des paramètres analytiques

Détail des non-conformités par rapport aux limites de qualité

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Délégateur	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Délégateur	Valeur du seuil et unité
Chlorate	0	452	0	3	0	13	250 µg/l
Chloridazone desphényl	0	1,538	25	0	30	0	0,1 µg/L
Chloridazone méthyl desphényl	0	0,479	17	0	30	0	0,1 µg/L
Chlorothalonil R471811	0	1,269	8	9	11	12	0,1 µg/l
Entérocoques fécaux	0	2	0	1	140	107	0 n/100ml
Pesticides totaux	0	1,859	18	1	32	23	0,5 µg/l

Détail des non-conformités par rapport aux références de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Délégateur	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Délégateur	Valeur du seuil et unité
Bact et spores sulfito-rédu	0	1	0	1	0	107	0 n/100ml
Bactéries Coliformes	0	1	0	2	140	107	0 n/100ml
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2	4	5	0	42	0	2 Qualitatif

**07/02/2023** : Non-conformité **BACTERIES COLIFORMES** (1n / 100 mL) à Lihus.

**08/08/2023** : Non-conformité **BACTERIES COLIFORMES** (1 n/ 100 mL) au captage de Fouquénies.

**28/11/2023** : Non-conformité **BACTERIES ET SPORES SULFITO REDUCTRICES** ( 1n / 100 mL) à Villers-sur-Bonnières.

**13/02/2023** : Non-conformité **EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE** (3) au captage de Saint-Denis-court.

**08/08/2023** : Non-conformité **EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE** (3) au captage de Martincourt.

**02/10/2023** : Non-conformité **EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE** (3) au captage de Marseille-en-Beauvaisis.

**30/10/2023** : Non-conformité **EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE** (4) au captage de Saint-Denis-court. 18/12/2023

: Non-conformité **EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE** (3) au captage de Till

#### 4.1.4 La ressource

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses obtenus sur l'ensemble des ressources du service

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le délégataire	
	Nb total de résultats d'analyses	Nb de résultats d'analyses conformes	Nb total de résultats d'analyses	Nb de résultats d'analyses conformes
Microbiologique	8	8	76	76
Physicochimique	2194	2194	46	46

Détail des non-conformités sur la ressource : Tous les résultats sont conformes.

#### 4.1.5 L'eau produite et distribuée

La qualité de l'eau produite et distribuée est évaluée au regard des limites de qualité et des références de qualité définies par la réglementation :

-les limites de qualité visent les paramètres susceptibles de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur,

-les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau potable. Un dépassement ne traduit pas forcément un risque sanitaire pour le consommateur mais implique la mise en œuvre d'actions correctives

##### - Conformité des prélèvements

Tableaux synthétiques de la conformité des prélèvements aux limites de qualité :

Limite de qualité	Contrôle Sanitaire		Surveillance du Délégataire		Contrôle sanitaire et surveillance du délégataire	
	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes
Microbiologique	140	140	107	106	247	246
Physico-chimie	81	53	33	22	114	75

	Taux de conformité Contrôle Sanitaire	Taux de conformité Surveillance du Délégataire	Taux de conformité Contrôle Sanitaire et Surveillance du Délégataire
Microbiologique	100,0 %	100,0 %	99,6 %
Physico-chimie	65,4 %	66,7 %	65,8 %

##### - Conformité des paramètres analytiques

Le tableau suivant présente en détail les résultats d'analyses et leur conformité en distinguant les paramètres soumis à limite de qualité des paramètres soumis à une référence de qualité<sup>1</sup>

	Contrôle sanitaire	Surveillance par le délégataire
--	--------------------	---------------------------------

	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références
<b>Paramètres soumis à Limite de Qualité</b>				
Microbiologique	280	280	214	213
Physicochimique	3378	3310	185	172
<b>Paramètres soumis à Référence de Qualité</b>				
Microbiologique	417	417	327	424
Physicochimique	1463	1458	256	256
<b>Autres paramètres analysés</b>				
Microbiologique				
Physicochimique	1384		10	

## 5-La maîtrise des prélèvements sur la ressource, volumes et rendement du réseau

### 5-1 L'efficacité de la production : le volume prélevé et produit

#### *L'origine de l'eau alimentant le service* 🔗 *Le volume prélevé*

Les autorisations de prélèvement maximal par ressource sont les suivantes :

	Débit horaire (m3/h)	Volume journalier (m3/jour)
Forage de CRILLON BONNIERES	280	5 600
Forage de FOUQUEROLLES		
Forage de MARSEILLE EN BEAUVAISIS	30	
Forage de MARTINCOURT	150	
Forage de TILLE	500	10 000
Forage d'OUDEUIL		275
Forage et Puits d'ALLONNE		
Forage FRIANCOURT PLEIN VENT		
Forage RD2 d'AUNEUIL		

Forage, Traitement Pesticides - ST DENISCOURT	100	2 400
Puits de FOUQUENIES	350	7 000

Le volume prélevé par ressource et par nature d'eau est détaillé ci-après :

	2020	2021	2022	2023	N/N-1
<b>Volume prélevé (m3)</b>	<b>2 545 401</b>	<b>2 757 341</b>	<b>2 722 777</b>	<b>2 467 258</b>	<b>-9,4%</b>
<b>Volume prélevé par ressource (m3)</b>					
Forage de CRILLON BONNIERES	632 849	737 821	713 843	597 539	-16,3%
Forage de FOUQUEROLLES	5 001	4 202	3 276	2 066	-36,9%
Forage de MARSEILLE EN BEAUVAISIS	19 456	20 684	23 361	22 869	-2,1%
Forage de MARTINCOURT	129 972	127 809	137 157	112 886	-17,7%
Forage de TILLE	558 300	563 263	579 903	493 502	-14,9%
Forage d'OUDEUIL	66 341	78 947	72 030	117 006	62,4%
Forage et Puits d'ALLONNE	753 413	839 337	794 962	803 792	1,1%
Forage FRIANCOURT PLEIN VENT	0	0	0	0	0%
Forage RD2 d'AUNEUIL	27	1	0	150	100%
Forage, Traitement Pesticides - ST DENISCOURT	150 490	156 716	173 836	158 267	-9,0%
Puits de FOUQUENIES	229 552	228 561	224 409	159 181	-29,1%
<b>Volume prélevé par nature d'eau (m3)</b>					
Eau souterraine non influencée	2 545 401	2 757 341	2 722 777	2 467 258	-9,4%

### 7 Le volume produit et mis en distribution

Les volumes produit et mis en distribution prennent en compte, le cas échéant, le volume acheté et vendu à

	2020	2021	2022	2023	N/N-1
<b>Volume prélevé (m3)</b>	<b>2 545 401</b>	<b>2 757 341</b>	<b>2 722 777</b>	<b>2 467 258</b>	<b>-9,4%</b>
Besoin des usines	0	0	0	0	0%
<b>Volume produit (m3)</b>	<b>2 545 401</b>	<b>2 757 341</b>	<b>2 722 777</b>	<b>2 467 258</b>	<b>-9,4%</b>
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	10 101	9 774	8 269	81 710	888,1%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	167 880	153 960	226 240	151 248	-33,1%
<b>Volume mis en distribution (m3)</b>	<b>2 387 622</b>	<b>2 613 155</b>	<b>2 504 806</b>	<b>2 397 720</b>	<b>-4,3%</b>

d'autres services d'eau potable :

Le volume acheté à d'autres services d'eau potable est détaillé ci-après :

	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m3)	10 101	9 774	8 269	81 710	888,1%
COMMUNE DE BEAUVAIS	10 101	9 774	8 269	81 710	888,1%

## 5-2 L'efficacité de la distribution : le volume vendu, le volume consommé et leur évolution

### ⑦ Le volume vendu

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se

	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	2 120 727	2 217 595	2 138 709	2 028 461	-5,2%
Sous-total volume vendu aux abonnés du service	1 952 847	2 063 635	1 912 469	1 877 213	-1,8%
domestiques ou assimilés	1 773 209	1 772 653	1 749 749	1 754 666	0,3%
non domestiques	179 638	290 982	162 720	122 547	-24,7%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	167 880	153 960	226 240	151 248	-33,1%

décompose ainsi :

Le volume vendu aux autres services d'eau potable est détaillé comme suit :

	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m3)	167 880	153 960	226 240	151 248	-33,1%
COMMUNE DE BEAUVAIS	44 923	30 330	93 421	19 234	-79,4%
COMMUNE DE CUY SAINT FIACRE	69 066	71 109	68 688	74 708	8,8%
LE VAUROUX	53 891	52 521	64 131	57 306	-10,6%

### ⑦ Le volume consommé

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à l'année entière par un calcul au prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	1 970 492	2 090 869	1 932 232	1 897 584	-1,8%
Volume comptabilisé hors ventes en gros 365 jours (m3)	1 970 492	2 090 869	1 932 232	1 897 584	-1,8%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	366	365	365	365	0,0%

Volume consommateurs sans comptage (m3)	0	0	0	0	0%
Volume de service du réseau (m3)	34 686	37 240	37 304	33 369	-10,5%
<b>Volume consommé autorisé (m3)</b>	<b>2 005 178</b>	<b>2 128 109</b>	<b>1 969 536</b>	<b>1 930 953</b>	<b>-2,0%</b>
<b>Volume consommé autorisé 365 jours (m3)</b>	<b>2 005 178</b>	<b>2 128 109</b>	<b>1 969 536</b>	<b>1 930 953</b>	<b>-2,0%</b>

Le volume consommé par les principaux abonnés ou gros consommateurs figure au tableau suivant :

#### 5-4 La maîtrise des pertes en eau

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance pour l'année 2023 qui rendent compte de la maîtrise des pertes en eau du service.

Année	Rdt (%)	Objectif Rdt Grenelle2(%)	ILP (m <sup>3</sup> /j/km)	ILVNC (m <sup>3</sup> /j/km)	ILC (m <sup>3</sup> /j/km)
2023	81,7	66,69	1,90	2,03	8,47

**Rdt** (Rendement du réseau de distribution (%)) : (volume consommé autorisé année entière + volume vendu à d'autres services) / (volume produit + volume acheté à d'autres services)

**Objectif Rdt Grenelle 2 (%)** : Seuil de rendement à atteindre compte-tenu des caractéristiques du service, estimé conformément au décret du 27 janvier 2012

**ILP** (indice linéaire des pertes (m<sup>3</sup>/j/km)) : (volume mis en distribution – volume consommé autorisé année entière) / ((longueur de canalisation de distribution)/nombre de jours dans l'année)

**ILVNC** (indice linéaire des volumes non-comptés (m<sup>3</sup>/j/km)) : (volume mis en distribution – volume comptabilisé année entière) / ((longueur de canalisation de distribution)/ nombre de jours dans l'année)

**ILC** (indice linéaire de consommation (m<sup>3</sup>/j/km)) : (volume consommé autorisé année entière + volume vendu à d'autres services) / ((longueur de canalisation de distribution hors branchements)/nombre de jours dans l'ann

	2020	2021	2022	2023	N/N-1
<b>Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)</b>	<b>85,0 %</b>	<b>82,5 %</b>	<b>80,4 %</b>	<b>81,7 %</b>	<b>1,6%</b>
Volume consommé autorisé 365 jours (m3) . . . . . A	2 005 178	2 128 109	1 969 536	1 930 953	-2,0%
Volume vendu à d'autres services (m3) . . . . . B	167 880	153 960	226 240	151 248	-33,1%
Volume produit (m3) . . . . . C	2 545 401	2 757 341	2 722 777	2 467 258	-9,4%
Volume acheté à d'autres services (m3) . . . . . D	10 101	9 774	8 269	81 710	888,1%

Selon les prestations assurées dans le cadre du contrat, certains termes de la formule peuvent être sans objet. Ils ne sont alors pas affichés dans le tableau

(A = Volume consommé autorisé 365 jours ; B = Volume vendu à d'autres services ; C = Volume produit ; D = Volume acheté à d'autres services)

Calcul effectué selon la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008

Sous réserve de la confirmation qui sera émise par l'Agence de l'Eau, le rendement de réseau 2023 étant supérieur au seuil de rendement « Grenelle 2 », il n'est pas nécessaire d'établir un plan d'actions spécifique. Veolia poursuivra ses efforts pour améliorer la performance du réseau dans la continuité des actions mises en œuvre en 2023.

#### 7 L'indice linéaire des volumes non comptés et l'indice linéaire de pertes en réseau

	2020	2021	2022	2023
<b>Indice linéaire des volumes non comptés (m<sup>3</sup>/km/j)</b>	<b>1,70</b>	<b>2,14</b>	<b>2,34</b>	<b>2,03</b>

<b>(A-B)/(L/1000)/365</b>				
Volume mis en distribution (m3) . . . . . A	2 387 622	2 613 155	2 504 806	2 397 720
Volume comptabilisé 365 jours (m3) . . . . . B	1 970 492	2 090 869	1 932 232	1 897 584
Longueur de canalisation de distribution (ml) . . . . . L	669 782	669 877	671 800	673 529

	2020	2021	2022	2023
<b>Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)</b> <b>(A-B)/(L/1000)/365</b>	<b>1,56</b>	<b>1,98</b>	<b>2,18</b>	<b>1,90</b>
Volume mis en distribution (m3) . . . . . A	2 387 622	2 613 155	2 504 806	2 397 720
Volume consommé autorisé 365 jours (m3) . . . . . B	2 005 178	2 128 109	1 969 536	1 930 953
Longueur de canalisation de distribution (ml) . . . . . L	669 782	669 877	671 800	673 529

## 6- Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

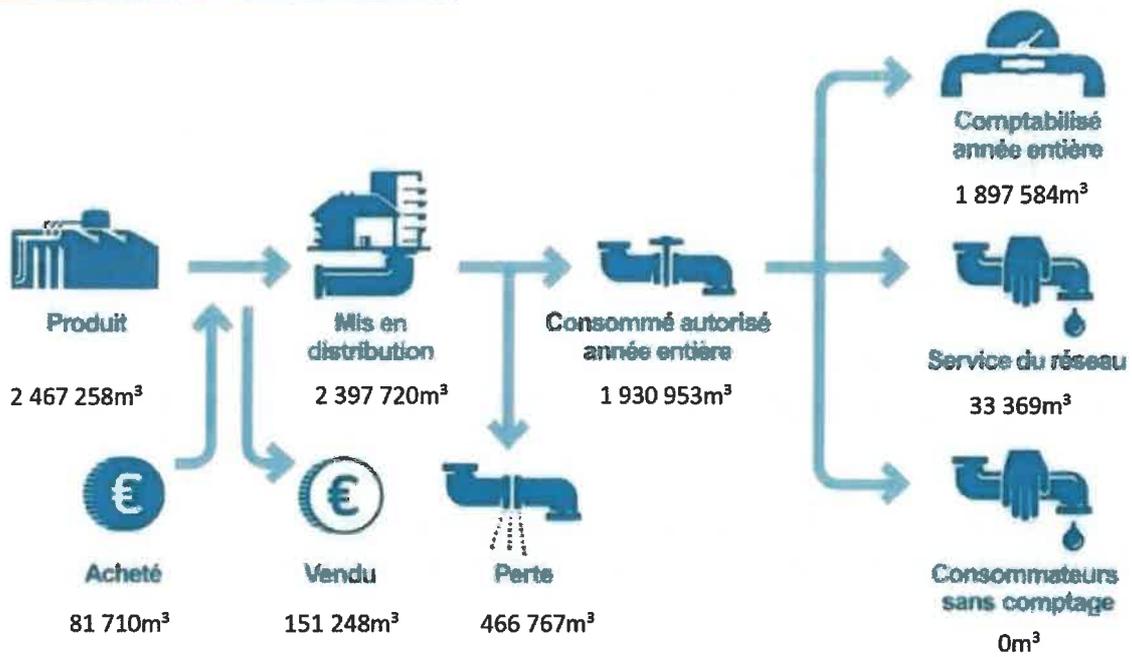
	2022	2023
Encours de la dette du 31 décembre	878 700.09 €	
Capital remboursé	785 396.10 €	

## 7-Amortissement

	2022	2023
Dotation à l'amortissement de travaux	500 319.79 €	722 636.78 €

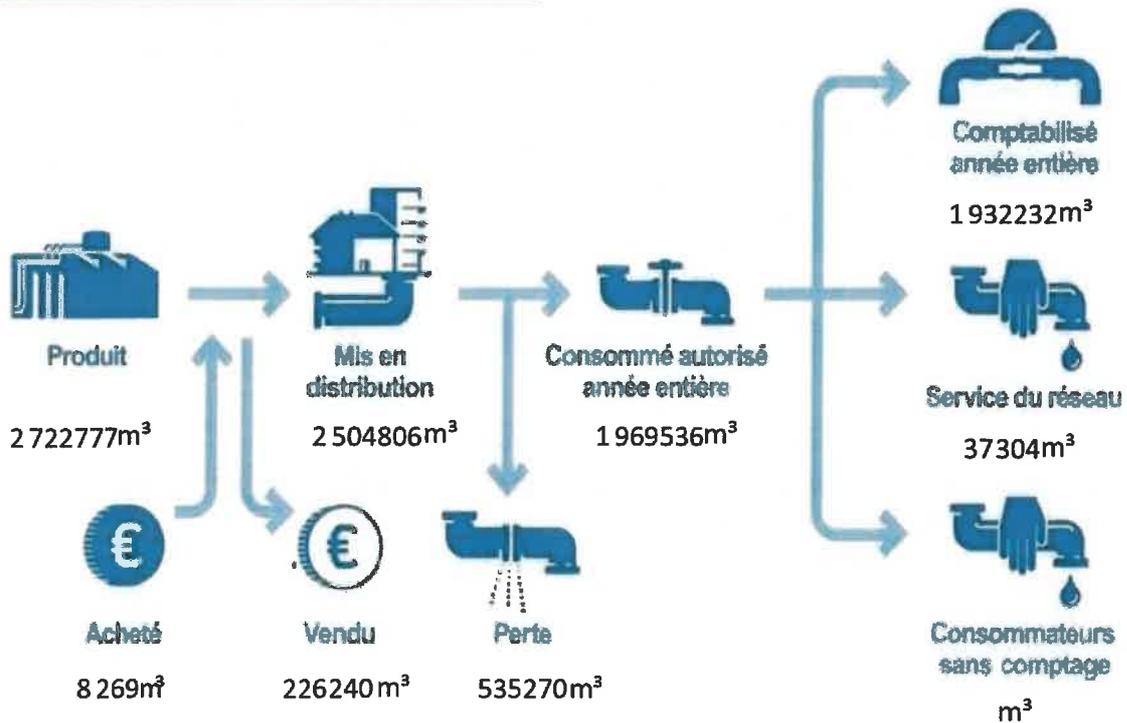
## 8- Synthèse des flux de volumes

## Synthèse des flux de volumes 2023



### Pour comparaison

## Synthèse des flux de volumes 2022



## **RESUME :**

### **-Le prix de l'eau potable (hors assainissement)**

Il a peu évolué passant de à 3.07 € TTC/m<sup>3</sup> en 2022 à 3.35 en 2023 € TTC/m<sup>3</sup> dû uniquement à la révision annuelle de la part variable du délégataire.

NB : la compétence assainissement assurée par la CAB fera au même titre que l'eau potable un rapport annuel sur la qualité et le prix du service

### **-Le rendement du service**

IL a légèrement augmenté passant de 80.4% en 2022 à 81.7/% en 2023 cela s'explique par :

### **-Les fuites :**

Les signalements ont donné lieu à des interventions plus rapidement

Véolia a chargé un agent d'inspecter le réseau sur plus de 20 kms afin de détecter les fuites et programmer les travaux à venir

### **-Le taux de renouvellement du réseau**

Il a baissé légèrement de 0.54% en 2022 à 0.36% en 2023, le syndicat a axé ses priorités d'interventions sur des opérations lourdes d'entretien des réservoirs.

**-Branchement à plomb :** A ce jour les branchements à plomb ont été supprimés.

### **-Contrôle qualité de l'eau**

Des contrôles ont été réalisés en 2023 au niveau des forages par l'autorité sanitaire pour la microbiologie (696) et pour l'aspect physico-chimique (10251) auxquels s'ajoutent 799 contrôles réalisés par notre délégataire Véolia.

Les analyses microbiologiques se sont toutes révélées conformes et des non-conformités ont été relevées mais n'ont pas été confirmées par une deuxième analyse et elles n'ont pas impacté la qualité de l'eau potable distribuée.

### **-Le taux d'occurrence, interruption de service,**

Il a diminué passant de 2.46 unités/1000 abonnés à 1.97 unités/1000 abonnés

### **-Le taux d'impayés**

Il a baissé passant de 2.10 % à 1.98 %

Il est calculé au 31/12 de l'année 2022 sur les factures émises au titre de l'année précédente. Le taux d'impayés correspond aux retards de paiement.

Rappel : En 2023, le montant des abandons de créance s'élevait à 0 €.

### **-Le volume d'eau prélevés**

Il passe de 2 757 341 m<sup>3</sup> en 2021 pour 2 722 77 m<sup>3</sup>

### **-Les volumes consommés**

Ils augmentent passant de à 2 128 109 m<sup>3</sup> en 2021 à 1 969 596 m<sup>3</sup>

La consommation moyenne par habitant est stable en 2022 104l/hab/j et en 2023 104l/hab/j

### **Actualité réglementaire 2023**

La directive cadre eau potable UE 2020/2184 du 23 décembre 2020 est entrée en vigueur le 12 janvier 2021.

Les principales thématiques développées sont :

L'accès à l'eau pour tous, un renforcement des exigences en matière de contrôle de la qualité, contrôle des matériaux en contact avec l'eau, mise à disposition des abonnés d'une information adaptée (factures, applications site internet ...)

Le décret 2020-1762 du 30 décembre 2020 relatif à la contribution à la gestion et à la préservation de la ressource en eau vient encadrer la mission non obligatoire de gestion et de préservation de la ressource des services d'eau potable

Les services assurant tout ou partie du prélèvement en eau pour l'alimentation en eau potable pourront apporter leur contribution en menant un plan d'actions pour la préservation de la ressource en eau et de sa qualité.

### **Pour l'avenir**

Le syndicat poursuit toujours ses actions de renouvellement des réseaux anciens et fuyards et en priorité les interventions sur des réservoirs anciens :

-Programme-Budget 2022

Réservoir Songeons

-Réservoirs Ernemont-Boutavent-Prévillers

Programme -Budget 2023 la réhabilitation des réservoirs suivants :

- Bois de Caumont
- La Chapelle sous Gerberoy
- La bache de reprise de Songeons
- Roy Boissy

Programme -budget 2024 :

Les réservoirs de Goincourt et Auneuil

Le syndicat finalise la conformité la gestion comptable avec les impératifs édictés par la réglementation, en liaison permanente avec les services fiscaux (régularisation des amortissements, gestion du patrimoine...)

